

Finances : le Département de la Gironde au bord de la tutelle

Le conseil départemental a voté hier un budget en déficit de près de 100 millions d'euros, une première. La Chambre régionale des comptes est saisie. Pendant plusieurs années, le Département ne sera plus seul maître de son destin

**Denis Lherm
et Yann Saint-Sernin**

Le Département de Gironde se refuse à prononcer l'expression de « mise sous tutelle ». Il n'empêche. Le vote historique hier d'un budget supplémentaire faisant état d'un déséquilibre abyssal de 97,7 millions d'euros ouvre une très lourde procédure dans laquelle la collectivité n'a plus son destin en main. Ce vote place de fait le Département sous le joug implacable du code général des collectivités locales qui interdit de présenter un budget en déséquilibre. Ou l'entrée dans une ère inédite pour le sixième département le plus peuplé de France.

Ce lundi, le préfet de Gironde a saisi la Chambre régionale des comptes. Celle-ci disposera d'un mois pour vérifier la situation financière de la collectivité. Elle établira également un plan de mesures de redressement qu'elle adressera au préfet. Pendant ces trente jours, le pouvoir budgétaire de l'assemblée délibérante sera suspendu. Il sera rétabli pour voter les mesures de redressement en cohérence avec les préconisations de la Chambre, dont possiblement un budget rectificatif que l'on peine à

« Nous aurons forcément à toucher à des compétences obligatoires que nous portons »

imaginer plus favorable que celui de ce jour. En cas de désaccord de la collectivité, ou de délibération jugée insuffisante, le représentant de l'État pourra prendre le contrôle des finances du Département afin d'exécuter un plan d'économies. La mine grave, le président PS Jean-Luc Gleyze a égrené ce lundi quelques pistes d'économies sur

trois ans sans garantie qu'elles seront reprises en l'état par les magistrats financiers. « Nous allons produire les efforts les plus importants en 2026, ils seront quelque part aux yeux de l'État une garantie de notre engagement en matière d'économie. » Dépenses de personnel, charges de gestion et d'infrastructures, subventions aux associations et collectivités, dépenses de solidarité... « Nous aurons forcément à toucher à des compétences obligatoires que nous portons », a poursuivi le président. Confirmant des échanges déjà engagés à l'initiative de la collectivité, la préfecture indique que « ce dialogue pourra se poursuivre par le biais d'un conventionnement, dès lors qu'il sera considéré que les mesures de retour à l'équilibre seront jugées suffisantes ».

Comment en est-on arrivé là ? Sans surprise, dans l'hémicycle, la question a occupé les débats préalables au vote. Il faut dire que si la situation tendue des finances du Département n'est pas une découverte, le budget primitif voté à l'équilibre le 31 mars 2025 ne laissait guère présager une telle déconfiture. En juin, il avait pourtant fallu acter un budget principal présentant déjà 29 millions d'euros de déficit. Sans commune mesure avec la dernière mouture qui a dû intégrer, outre 52 millions d'euros issus du déficit du compte administratif de 2024, encore 37 millions de « différés » de factures issues des exercices précédents...

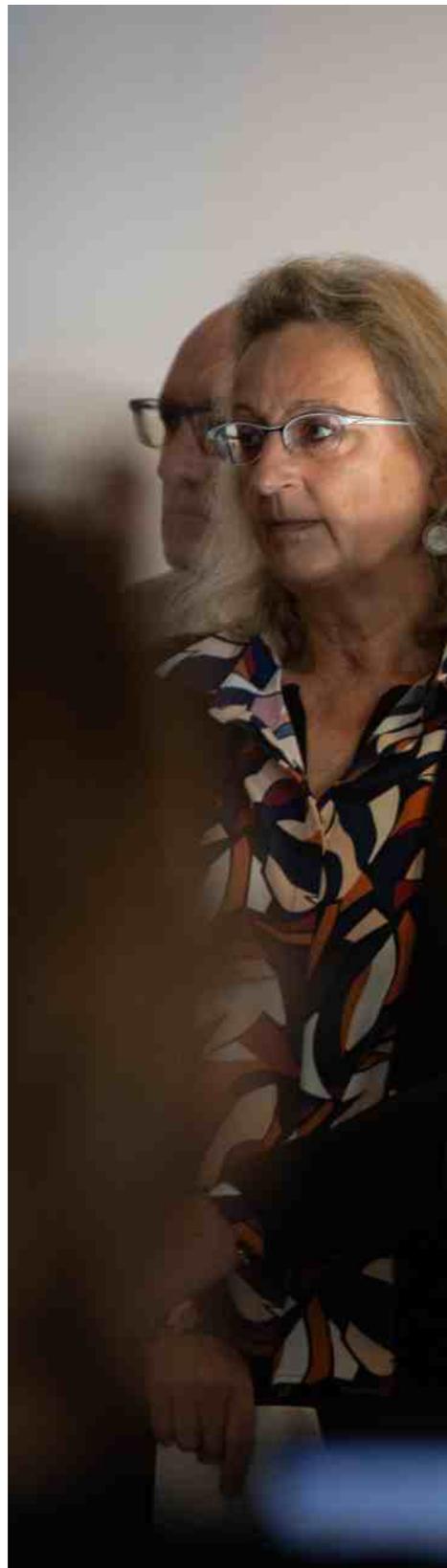
« Un déficit historique »

« Oui, c'est un déficit historique, cela fait longtemps qu'on alerte », déclare Jean-Luc Gleyze, qui avance trois explications : la reprise en 2025 du déficit constaté au compte administratif de 2024, pour 52,9 M€, les paiements des fameux « différés » aux associations de la protection de l'enfance (37,5 M€), des dépenses nouvelles liées aux besoins d'hébergement, au RSA ou encore à la prestation de

« Vous allez passer en mode conduite accompagnée, mais on va vers le refus du permis ! »

compensation du handicap (35,4 M€). La Gironde compte plus d'1,6 million d'habitants, dont 12 000 à 20 000 nouveaux venus chaque année, qui obligent la collectivité à investir dans de nouveaux services et équipements. Comme ces 17 nouveaux collèges construits depuis 2017, ou les enfants placés : ils étaient 3 100 il y a dix ans, contre 5 500 aujourd'hui.

Le président Gleyze rappelle que 70 % des conseils départementaux sont dans une situation financière fragile, voire plus. Deux causes selon lui : ils n'ont plus de ressources propres et l'État impose des missions obligatoires sans financement associé. Depuis 2023, Jean-Luc Gleyze





Jean-Luc Gleyze, en marge de la séance plénière du conseil départemental de la Gironde, hier. THIERRY DAVID / SO

Un « risque d'asphyxie » pour les territoires

Le représentant des départements de France alerte sur les finances des collectivités. Dans la région, certains s'en sortent mieux, mais la pente est glissante

Le gouffre de près de 100 millions d'euros dans le budget du Département de la Gironde n'a pas surpris François Sauvadet. Le président national de l'Assemblée des départements de France chiffre les dégâts au niveau national : « 35 départements sont en grande difficulté aujourd'hui. Il pourrait y en avoir 50 à la fin de l'année. » La moitié des budgets des départements du pays en rouge écarlate, donc. « Nous ne maîtrisons plus les dépenses. Ces déficits chroniques risquent d'asphyxier nos territoires », reconnaît l'ancien ministre centriste.

Les ingrédients de l'effet cisaille : explosion des dépenses sociales, baisse des droits de mutation, gel de la TVA et non compensation des dépenses obligatoires par l'État. Ce dernier est le coupable idéal pour François Sauvadet : « Les dépenses sociales explosent, avec le RSA par exemple. Le nombre de placements dans le cadre de la protection de l'enfance a doublé ces deux dernières années. Nous avons 38 000 kilomètres de routes et des collèges à entretenir. Et l'État, qui ne compense plus que 31 % de nos dépenses sociales, continue de charger nos barques. »

Ailleurs dans le Sud-Ouest

Dans le Sud-Ouest, les autres départements ne traversent pas les mêmes turbulences que la Gironde. Dans les Pyrénées-Atlantiques, la marge nette est tout de même passée de 80 millions à 2 millions d'euros. Le gouffre est abyssal. Après avoir dû trouver 45 millions d'euros d'économies pour boucler le budget 2025, le président Jean-Jacques Lasserre prévoit encore « des coupes sombres » pour compléter l'exercice 2026. Objectif, 43 millions d'euros de cure d'amaigrissement. Des coups

de haches sont à prévoir dans « l'engagement financier en direction du secteur associatif, de la culture et du sport ».

Dans le Lot-et-Garonne, la situation semble moins critique selon la présidente Sophie Borderie : « Nous avons réalisé une économie de 44 millions d'euros sur ce budget, dont huit en fonctionnement. Nous n'avons annulé aucun investissement mais repoussé des opérations d'une année sur l'autre. »

Dans les Landes, le président Xavier Fortinon ne cache pas son inquiétude : « En plus des baisses des droits de mutation, nous avons été victimes de décisions prises par l'État qui nous transfèrent des charges sans nous en assurer les financements. »

La Charente-Maritime fait figure d'exception, d'après la présidente Sylvie Marcilly : « La courbe ascendante des dépenses, notamment sociales, et celle des recettes, descendante, ne se sont pas encore croisées. Parce qu'en 2025, nous aurons perçu 170 millions d'euros au titre des droits de mutation, prélevés sur les transactions du marché immobilier. C'est plus que nos prévisions. Mais qu'en sera-t-il en 2026 ? »

Elle aussi coincée entre la diminution des recettes et l'envolée des dépenses sociales obligatoires, la Dordogne « n'est pas dans la situation de la Gironde », tempère son président socialiste, Germinal Peiro. Il prévoit le non-remplacement de 200 agents (sur 2 300) « en quatre ou cinq ans », pour une économie de 8 millions d'euros. Les investissements ont baissé de 20 millions d'euros en deux ans, et il ne s'interdit pas de réduire le champ d'action de la collectivité à ses compétences obligatoires.

Nos agences avec Arnaud Dejeans

multiplie les initiatives pour former un front des collectivités face à l'État qui les asphyxie, dénonçant « la mort programmée » des Départements. Mais cette ligne de défense rejetant la responsabilité sur Paris exaspère l'opposition. « Les autres départements ont aussi des difficultés, mais pas un déficit de 100 millions d'euros ! C'est bien un problème girondin », rétorque le centriste Jacques Mangon.

Hier, c'est de lui que sont venues les attaques les plus sévères. « Nous sommes dans une séance tristement historique, celle du constat de la banqueroute du département de la Gironde, lance-t-il. Cela remonte à plusieurs années, dès 2022 vous avez surestimé les DMTO [part des frais de notaire qui revient aux Départements lors des transactions immobilières, NDLR], alors que la crise était lancée depuis plusieurs mois. Ensuite, vous entrez dans une démarche d'insincérité budgétaire, en inscrivant 415 millions d'euros de

DMTO dans le budget 2024, alors qu'elles n'atteindront que 342 M€. L'exécutif est totalement dépassé, c'est un naufrage, la dette est hors de contrôle, la capacité de désendettement est entre 23 et 26 ans, alors que la cote d'alerte est de 12 ans. Vous entrez aujourd'hui dans une tutelle implicite de l'État, qui deviendra explicite bientôt. Elle se double d'un sentiment de trahison. »

« L'heure est grave »

« L'heure est grave, estime de son côté Géraldine Amouroux (groupe de la droite et du centre), 97 millions d'euros, c'est du jamais vu. La trajectoire financière du conseil départemental est hors de contrôle. Par aveuglement, vous n'avez pas assez anticipé. Vous allez passer en mode conduite accompagnée, mais on va vers le refus du permis ! »

Le président Gleyze répond que « l'agence de notation Standard's & Poor's a systématiquement validé nos prévisions budgétaires » et qu'en

septembre 2024, « le ministre des Finances a déclaré que les départements subissent une baisse étonnante » de leurs ressources. Il souligne également que l'opposition a voté la plupart des délibérations portant sur les questions financières. Le rapport d'audit initié en 2024 par la Chambre régionale des comptes et dont la publication est (très) attendue à la fin de l'automne devrait pouvoir indiquer si la situation incontestablement contrainte du Département s'est doublée d'une gestion imprudente.

Reste que la crise n'est pas que comptable, elle aura des conséquences sur des milliers de Girondins. Ce week-end, les associations ont manifesté à Bordeaux, comme partout en France, contre les coupes budgétaires. Des clubs sportifs, Ehpad, crèches ou encore des centres de loisir, qui craignent pour leur avenir. La perspective de plusieurs années d'orthodoxie budgétaire à marche forcée n'arien pour les rassurer.



Le président de l'Assemblée des départements de France, lui-même à la tête du Conseil départemental de la Côte-d'Or, tire la sonnette d'alarme. DAMIEN MEYER / AFP